

TUTORIEL "Déclaration de TVA réel simplifié agricole"

0- Quelques jours avant l'échéance, créez votre espace professionnel sur www.impots.gouv.fr . Vous recevrez par courrier votre code d'activation qui vous permettra d'accéder aux services de déclaration en ligne.

1- Connectez vous sur votre espace professionnel sur www.impots.gouv.fr / Espace pro avec votre numéro SIRET et votre code d'activation.

https://cfspro.impots.gouv.fr/

Les plus visités METEO Boîte de réception Boîte de réception

impots.gouv.fr AIDE

PROFESSIONNELS

GÉRER CONSULTER DÉCLARER PAYER DÉMARCHES

Espace professionnel > Déclarer > T.V.A.

CHOISIR UNE ACTIVITÉ POUR DÉCLARER LA T.V.A.

Vous avez sélectionné le dossier suivant :

Dénomination **MME**
SIREN

Secteur d'activité	Adresse fiscale	Précisions
<input checked="" type="radio"/> Autres cultures non permanentes 0119Z	84800 FRANCE	

DÉCLARER

2- Saisissez la période de déclaration (annuelle ou trimestrielle ou autre)

Accéder au formulaire de saisie

Accéder au formulaire de saisie

Régime d'imposition : Réel simplifié de l'agriculture
Activité : Autres cultures non permanentes
Commune de l'adresse fiscale de taxation : L ISLE SUR LA SORGUE

1 - Sélectionnez dans le tableau suivant la période de votre déclaration

Période d'imposition	Date limite de dépôt	Type de déclaration	Date de dépôt
1er trimestre 2017	05/05/2017	3525BIS	
2016	03/05/2017	3517BCA12A	
2015	03/05/2016	3517BCA12A	04/05/2016

Pour accéder au formulaire de saisie, cliquez sur la période de référence

2 - Déclarez pour une période non listée

Saisissez une période d'imposition : du [] au []

Indiquez la raison pour laquelle la période de votre déclaration n'est pas listée dans le cadre [!]

Redressement judiciaire Date de l'évènement : []

Cession / Cessation Date de l'évènement : []

Valider

3-Déclarez votre chiffre d'affaire HT dans la colonne "base HT". Selon votre taux de TVA : lignes 04, 5a ou 5c. La TVA brute due (ou collectée sur les ventes) est calculée automatiquement.

I - DECOMPTE DE L'IMPOT BRUT		
OPERATIONS NON IMPOSABLES		
00	Achats en franchise	
01	Exportations Hors Union européenne	
02	Autres opérations non imposables	
03	Livraisons Intra-communautaires	
3B	Livraisons d'électricité, de gaz naturel, de chaleur ou de froid non imposables en France	
OPERATIONS IMPOSABLES		
Réalisées en France Métropolitaine		
		Base hors taxe
		Taxe due
04	Taux normal à 20%	
5A	Taux réduit 10%	
5C	Taux réduit à 5,5%	69 210
		3 807
Réalisées dans les DOM		
		Base hors taxe
		Taxe due
06	Taux réduit à 2,1 %	
07	Taux normal 0,5 %	
À un autre taux (France métropolitaine ou DOM)		
		Base hors taxe
		Taxe due
08	Anciens taux	
09	Taux particulier	
Autres opérations		
		Base hors taxe
		Taxe due
9B	Livraisons d'électricité, de gaz naturel, de chaleur ou de froid imposables en France	
9C	Achats de prestations de services Intracommunautaires (CGI, art 283-2)	
10	Cessions d'immobilisations	
11	Livraisons à soi-même	
12	Autres opérations imposables	
13	Acquisitions Intracommunautaires	
14	TVA antérieurement déduite à reverser	
4B	Sommes à ajouter	
15	TOTAL TVA BRUTE DUE (lignes 04 à 4B)	
		3 807
II - DECOMPTE DE L'IMPOT DEDUCTIBLE		

4- Déclarez votre TVA déductible sur vos achats en séparant :

- La TVA sur les immobilisations (Biens constituant des immobilisations, ligne 17)
- La TVA sur les achats (autres biens et services, ligne 18)

>> La TVA déductible se calcule automatiquement ainsi que le crédit ou débit de TVA.

5- Déclarez le montant de votre taxe ADAR ligne 31 : $90\text{€} + (0.0019 \times \text{votre CA déclaré ligne 4 ou 5})$

Récapitulatif de la déclaration de TVA à conserver.

I - DECOMPTE DE L'IMPOT BRUT		
OPERATIONS IMPOSABLES		
Réalisées en France Métropolitaine		
		Base hors taxe
		Taxe due
5C	Taux réduit à 5,5%	69 210
		3 807
15	TOTAL TVA BRUTE DUE (lignes 04 à 4B)	
		3 807
II - DECOMPTE DE L'IMPOT DEDUCTIBLE		
BIENS ET SERVICES OUVRANT DROIT A DEDUCTION		
		Taxe déductible
17	Biens constituant des immobilisations (1)	333
18	Autres biens et services (1)	3 954
21	TOTAL TVA DEDUCTIBLE (lignes 17 + 18 + 19 + 20 + 2B)	4 287
III - DECOMPTE DE L'IMPOT NET		
RESULTAT DE LA LIQUIDATION		
		Taxe
24	ou CREDIT (Ligne 21 - ligne 15)	480
RESULTAT NET		
		Montant
28	Solde à payer si ligne 23 - (lignes 24 + 25) >= 0	0
29	ou excédent de versement si (ligne 25 - ligne 23) >= 0	0
30	solde excédentaire (lignes 24 + 29) ou (lignes 24 + 25)	480
IV - DECOMPTE DES TAXES ASSIMILÉES		
		NET A PAYER
31	Taxe sur le chiffre d'affaires des exploitants agricoles (CGI, art. 302 bis MB)	221
V - RECAPITULATION		
CREDIT OU EXCEDENT		
36	Crédit de TVA (report de la ligne 30)	480
38	Crédit à reporter (ligne 36 - 37)	480
SOLDE A PAYER		
39	Solde à payer (report de la ligne 28)	0
40	Taxes assimilées (total lignes 31 à 65)	221
41	TOTAL A PAYER (lignes 39 + 40)	221

6-Pensez à :

- payer votre taxe ADAR (en ligne)
- faire la demande de remboursement sur vous avez un crédit de TVA :

3 - Effectuez une demande de remboursement de crédits de TVA

Saisissez la période de référence : du 01/01/2016 au 31/12/2016

Sélectionnez le formulaire adéquate :

3519 - Demande de remboursement de crédit de taxes

3517DDR - Demande de remboursement sur déclaration annuelle (3517SCA12 ou 3517BCA12A)

Valider

Formulaire 3517DDR

DEMANDE DE REMBOURSEMENT

a	Crédit remboursable dégagé à la clôture de l'année ou de l'exercice (si celui-ci est supérieur ou égal à 150 €, ou, inférieur à 150 € uniquement en cas de cession, cessation, décès, entrée dans un groupe TVA)	480
b	Excédent de versement dégagé	
c	Maximum remboursable (a + b)	480
d	Remboursement demandé	480
e	Crédit reportable (c - d)	

Montant du remboursement demandé : 480

À créditer au compte désigné

À imputer sur échéance future (utiliser l'imprimé papier 3516 disponible sur le portail www.impots.gouv.fr ou auprès de votre service des impôts)

Cession, cessation, décès, entrée dans un groupe TVA À la date du :

S'agissant d'une première demande de remboursement ou de l'utilisation d'un compte financier nouveau par rapport à celui précédemment désigné pour procéder à ce type d'opération, la référence du compte financier à utiliser est :

Titulaire du compte

Nom

Complément (éventuel)

IBAN B/C

Références bancaires

Voilà, c'est fini !

Vous recevrez par mail une confirmation de ces démarches. Pensez à enregistrer les documents attestant de vos déclarations.